

**Municipalité de Rivière-à-Pierre  
MRC de Portneuf**

Procès-verbal de la séance extraordinaire dûment convoquée du Conseil de cette Municipalité, tenue au centre communautaire le 12 décembre 2016 à 19h30, à laquelle sont présents:

Son Honneur monsieur le maire	Jean Mainguy
Mesdames les conseillères	Andrée St-Laurent Kathleen Thibaudeau
Messieurs les conseillers	Denis Bouchard Alain Lavoie Patrick Delisle

formant quorum.

Madame Pascale Bonin, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

La directrice générale donne lecture de l'avis de convocation lequel a été signifié tel que requis par le Code municipal à tous les membres du Conseil le 5 décembre 2016. Un avis public a aussi été affiché en date du 5 décembre 2016 tel que requis par le Code municipal. Tel qu'il appert dans cet avis de convocation, la présente séance a pour but la prise en considération des sujets ci-dessous:

1. Adoption du budget 2017
2. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2017, 2018 et 2019

**2016-12-213**

**Adoption du budget 2017**

Attendu que le discours du maire sur la situation financière de la municipalité a eu lieu le 14 novembre 2016;

Attendu que le délai de quatre semaines prescrit par l'article 955 du *Code municipal* est respecté;

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le budget 2017 pour la municipalité de Rivière-à-Pierre tel que déposé.

Adoptée

**2016-12-214**

**Adoption du programme triennal d'immobilisations 2017, 2018 et 2019**

Il est proposé par M. Alain Lavoie  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le programme triennal d'immobilisations 2017, 2018 et 2019 de la municipalité de Rivière-à-Pierre tel que déposé.

Adoptée

**Période de questions**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Denis Bouchard de lever la présente séance. La séance est levée par monsieur le maire à 19h50.

---

Jean Mainguy, maire

---

Pascale Bonin, directrice générale  
et secrétaire-trésorière